

**LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP « MC ZONES DE CROISSANCE »**

(Code ISIN : FR0010947119)

*Transmission en Euroclear France*

Le 19 juin 2020

**Objet : Liquidation du FCP MC ZONES DE CROISSANCE (Code ISIN : FR0010947119)**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds commun de placement « MC ZONES DE CROISSANCE » (ci-après le « FCP ») et nous vous remercions de votre confiance.

Votre société de gestion MONTAIGNE CAPITAL a pris la décision de procéder à la dissolution anticipée et à la liquidation du fonds.

En effet, suite à des rachats intervenus sur le Fonds, l'actif net de ce dernier pourrait ne plus permettre une gestion optimale de vos placements. Aussi, dans votre intérêt, MONTAIGNE CAPITAL a décidé de procéder à la dissolution anticipée du Fonds dans l'intérêt exclusif et dans le respect de l'égalité de traitement des porteurs de parts.

Cette opération approuvée par la Direction de la Société de gestion en date du 2 juin 2020, a **fait l'objet d'un agrément de l'Autorité des marchés financiers obtenu le 18 juin 2020.**

Afin d'assurer le bon déroulement de l'opération et d'en faciliter la réalisation, les demandes de souscription et de rachat des parts de votre FCP seront définitivement suspendues à compter de l'envoi du présent courrier.

La liquidation aura lieu le 26 juin 2020. Au terme de l'opération, le FCP sera dissous de plein droit

Nous vous rappelons que les documents contractuels du FCP sont disponibles sur le site internet [www.montaigne-capital.com](http://www.montaigne-capital.com) ou sur simple demande auprès de la société de gestion :

MONTAIGNE CAPITAL  
33, avenue de l'Opéra  
75002 Paris

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

MONTAIGNE CAPITAL



### **ANNEXE 1 - MODALITES PRATIQUES**

La date de liquidation est arrêtée au 26 juin 2020.

A la suite de celle-ci, vous recevrez une valeur en numéraires équivalent à :

Nombre de parts détenues\*Valeur liquidative au jour de la liquidation

A titre estimatif, les valeurs liquidatives des parts de votre FCP ont été évaluées sur les derniers actifs connus, au 15/05/2020.

- FCP MC ZONES DE CROISSANCE

ACTIF NET (EUR)	NOMBRE DE PARTS	VALEURS LIQUIDATIVES (EUR)
2 284 431,9	16410	139,2

L'opération de liquidation sera effectuée sous contrôle du Commissaire aux Comptes qui validera la Valeur Liquidative de liquidation.

Au jour de la réalisation définitive de la fusion, le FCP MC ZONES DE CROISSANCE sera dissous de plein droit.